

La Turquie espère entamer les négociations d'adhésion à l'UE en mars 2005

vendredi 18 juin 2004

AFP

BRUXELLES, 18 juin (AFP)

Le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan a exprimé l'espoir vendredi à Bruxelles qu'Ankara pourrait ouvrir des négociations d'adhésion à l'Union européenne en mars 2005.

« Nous espérons — ce sont nos attentes — ouvrir les négociations en 2005 », a déclaré le Premier ministre lors d'une conférence de presse, dont les propos étaient traduits en anglais.

Recep Tayyip Erdogan avait précisé auparavant, en réponse à la question d'un journaliste turc, qu'il espérait voir ces négociations d'adhésion s'ouvrir en mars 2005, a-t-on précisé de source turque.

« Très vraisemblablement, nous commencerons les négociations (d'adhésion) après le sommet » européen de décembre, a ajouté le Premier ministre turc.

Recep Tayyip Erdogan s'exprimait pendant le sommet européen de Bruxelles qui s'est engagé vendredi à ce que le sommet de l'UE de décembre prochain décide d'ouvrir « sans délai » des négociations d'adhésion avec Ankara, si la Turquie satisfait aux critères politiques requis par l'Union.

« Nous pensons que nous sommes prêts à entamer les négociations et nous prendrons les mesures qui s'imposent en ce qui concerne la mise en œuvre » des réformes voulues par l'UE, a poursuivi le Premier ministre turc.

« Nous sommes très proches de nos objectifs », en ce qui concerne notamment la mise en œuvre des critères démocratiques et de respect des droits de l'Homme exigés par l'Union, a-t-il ajouté.

La Commission européenne a insisté à plusieurs reprises sur le fait qu'il ne suffisait pas pour la Turquie d'adopter les mesures législatives réclamées par l'Union mais qu'il fallait s'assurer que ces mesures étaient suivies d'effet dans l'ensemble du pays.

« L'Union réaffirme son engagement que si le Conseil européen décide en décembre 2004, sur la base du rapport et de la recommandation de la Commission, que la Turquie remplit les critères politiques de Copenhague, l'UE ouvrira les négociations d'adhésion avec la Turquie sans délai », précisent vendredi les conclusions du sommet européen.

Les « critères politiques de Copenhague » ont trait principalement au respect des principaux principes démocratiques et de l'Etat de droit, le respect des droits de l'Homme et la protection des minorités.

La Turquie bénéficie depuis décembre 1999 du statut de pays candidat à l'UE et aspire depuis à ouvrir les négociations d'adhésion à l'Union.

La Commission européenne doit rendre son rapport sur la Turquie en octobre. Elle recommandera alors aux Etats membres de l'Union d'ouvrir ou non des négociations d'octobre.

Tout en saluant les « efforts continus et soutenus » des autorités turques pour satisfaire aux critères politiques fixés par l'UE, le sommet européen a appelé Ankara à poursuivre ses efforts et à s'assurer que la « mise en œuvre des réformes » puisse s'appliquer à « tous les niveaux de l'administration et dans l'ensemble du pays ».